

# ESPACE AUTONOMIE SANTÉ

## INFORMER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR



En ce début d'année, je tenais à adresser mes meilleurs vœux à l'ensemble des partenaires d'Appui au Parcours de Santé.

2020, qui vient de s'écouler, a été marquée par les changements, l'adaptation, les réflexions. Elle a éprouvé nos capacités d'adaptabilité, néanmoins, la crise sanitaire a aussi démontré notre force d'innovation tout en assurant la continuité de nos missions, renforçant nos complémentarités, notre interconnaissance, notre capacité à aller ensemble, à faire autrement.

Mes vœux également à tous les membres de l'équipe à qui j'adresse aussi mes plus sincères remerciements pour le travail engagé malgré les changements et difficultés tant liées au contexte sanitaire qu'à l'évolution structurelle d'APS. Nous mesurons les efforts personnels et professionnels de tous pour assurer nos missions et optimiser la prise en charge des usagers.

Pour cela l'ensemble des membres du Comité de Direction tient à renouveler toute sa confiance et sa présence aux côtés de l'équipe.

2021 sera une année d'ouverture et de consolidation de nos missions.

Consolider le déploiement structurel de l'association afin de stabiliser les mouvements internes.

S'ouvrir, par une meilleure visibilité du dispositif et des actions à construire, aux professionnels en santé impliqués dans l'amélioration des parcours.

Rendre le Dispositif d'Appui à la Coordination à sa mission première de service public pour accompagner au mieux l'usager.

*« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » – Henry Ford*

### Nos missions

**INFORMER** les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou leurs proches ainsi que tout professionnel de santé sur l'ensemble des aides existantes, les **ORIENTER** vers les ressources sanitaires, médico-sociales et sociales adaptées à leur situation.

**ACCOMPAGNER** de manière graduée les situations individuelles pouvant aller jusqu'à la complexité afin de favoriser le maintien à domicile, de prévenir les ruptures de parcours et réduire les hospitalisations évitables.

**SOUTENIR** les pratiques professionnelles de l'ensemble des acteurs en santé :

- **RELAYER** les politiques de santé publique départementales, régionales à l'échelle du territoire d'intervention.
- **CONTRIBUER** à la coordination territoriale par l'apport d'expertises (observatoire du territoire en matière de vieillissement et de handicap, mobilisation de groupes de travail, identification des ressources, etc.)
- **FAVORISER** l'appropriation des outils d'appui à la coordination.

### Permanences uniquement sur rendez-vous

**AURAY** 2 rue du Pratel

**GRAND-CHAMP** 12 rue des Hortensias

**QUIBERON** CCAS- 11 place du Varquez

**SARZEAU** Espace emploi de Rhuys 44 rue Iluric- Zone de Kerollaire

**SAINT-AVE** (Rez-de-chaussée) ZAC Saint Thébaud 1 rue Jean Guyomarc'h

**BELLE-ILE EN MER** Le Sise Haute Boulogne 56360 LE PALAIS Tél. 02.97.31.20.02

### Où sommes-nous ?

### Nous contacter

**Par téléphone** : 02.97.48.97.97- Du lundi au jeudi de 09h à 17h30 (le vendredi jusqu'à 17h) - Fermé le mardi matin.

**Par courriel** : [accueil@aps56.org](mailto:accueil@aps56.org)

**Sur le site internet** : <http://www.aps56.org>

# Concrètement

## Structuration territoriale

**Participer** au renforcement du lien ville/hôpital (organisation de Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), de groupes de travail sur la continuité des soins et des prises en charge à domicile, etc.) ;

**Favoriser** la concertation territoriale auprès de tous les acteurs du territoire ;

**Contribuer** à l'identification des besoins et problématiques du territoire ;

**Soutenir** les pratiques professionnelles (apports de méthodologie, promotion d'outils et d'éléments de compréhension) ;

**Concourir** aux politiques de Santé Publique régionales et départementales :

- Être le référent de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) ;

- Apporter des ressources et de la méthodologie de projets en prévention santé ;

- Recenser des actions de prévention ;

- Être le relais des différentes orientations nationales (Plan Cancer).

## Accompagnement des situations individuelles

**Soutenir** en accompagnant les professionnels confrontés à des situations individuelles **complexes** sans distinction d'âge, ni de pathologie ;

**Informier** sur toutes demandes liées au maintien à domicile (l'accès aux droits, les aides et prestations en matière d'hébergement en structure ou à domicile, du soutien aux aidants) ;

**Orienter** vers la ressource la plus adaptée à chaque situation dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;

**Accompagner** les personnes confrontées à des fragilités ou des problématiques liées à la perte d'autonomie, au maintien à domicile, à l'habitat et l'isolement.

## Retour d'expérience dans le cadre de la crise sanitaire

Depuis mars 2020...

**Appui** logistique et organisationnel aux établissements sociaux et médico-sociaux (audit sur l'anticipation de la prise en charge des cas Covid, soutien aux établissements «clusters».

**Accompagner** le déploiement des centres de vaccination : identification des ressources disponibles, structuration opérationnelle (locaux, pharmacie...) en lien avec les professionnels de santé libéraux (PSL), les établissements de soins, l'Agence Régionale de Santé, le Département, la Préfecture, les élus.

Cette crise liée au virus COVID 19, a démontré la réactivité des DAC et leur capacité à interagir avec leurs partenaires pour s'adapter aux besoins du territoire.



Appui au  
**PARCOURS  
DE SANTÉ**